



CLASSIQUES
GARNIER

RUGGIERO (Raffaele), « L'émeute populaire chez Machiavel et Guichardin », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 33, 2017 – 1, p. 327-344

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07029-0.p.0327](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07029-0.p.0327)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RUGGIERO (Raffaele), « L'émeute populaire chez Machiavel et Guichardin »

RÉSUMÉ – Dans les *Discours*, Machiavel pose que les conflits entre le peuple et l'aristocratie ont assuré la grandeur de Rome ; mais il doit considérer aussi les cas des désordres sociaux incontrôlables et la nécessité d'un pouvoir autocratique pour les maîtriser. Machiavel est ainsi conduit à une analyse des passions qui sont à la base des émeutes populaires, notamment dans les *Histoires florentines*. Lorsque Guichardin écrivit ses *Considérations*, il essaya d'offrir une autre théorie du conflit social.

ABSTRACT – In *Discours*, Machiavelli suggests that a moderate social conflict, namely that between patricians and plebeians in Rome, is likely to create the best conditions for state improvement ; but he also needs to consider the case of an overwhelming conflict, and the subsequent advent of an extraordinary autocratic power to harness it. For this reason, especially in *Histoires florentines*, he analyses the popular passions founding the riots. After Machiavelli's death, Guicciardini wrote his *Considérations* advancing an alternative thesis about social disorders.

L'ÉMEUTE POPULAIRE CHEZ MACHIAVEL ET GUICHARDIN

Au début de ses *Discours sur la première décade de Tite-Live*, l'œuvre dans laquelle Machiavel manifeste de la façon la plus évidente son aspiration à une théorisation politique d'une grande portée et à une véritable histoire des formes politiques, le lecteur se trouve soudainement face à un paradoxe. Le chapitre I, IV, en effet, s'intitule : « Que la désunion entre la plèbe et le sénat Romain rendit libre et puissante cette République¹ ». C'est la première fois, dans l'histoire de la pensée politique, que la puissance d'un État est liée non pas à la *concordia ordinum*, mais apparemment à son contraire. Machiavel souligne que sa position est polémique : « Je ne veux pas manquer d'examiner les tumultes qui eurent lieu à Rome [...] en allant contre l'avis de ceux, nombreux, qui disent que Rome a été une république tumultueuse (*tumultuaria*), et tellement pleine de confusion que, si la bonne fortune et la vertu militaire n'avaient pas suppléé à ces défauts, elle eût été inférieure à toute autre république » (*Discours I IV 2*, p. 68-69); et il ajoute plus loin : « Je dis que ceux qui condamnent les tumultes entre les nobles et la plèbe me semblent blâmer ce qui fut la cause première du maintien de la liberté de Rome, et accorder plus d'importance aux rumeurs et aux cris que ces tumultes faisaient naître, qu'aux bon effets qu'ils engendraient » (*Discours I IV 5*, p. 69).

1 N. Machiavel, *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, traduction d'A. Fontana et X. Tabet, Paris, Gallimard, 2004, I IV, p. 68; pour le texte italien nous nous référons à N. Machiavelli, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, intr. G. Sasso, préf. et notes G. Inglese, Milano, Bur, 1984; et *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, éd. crit. F. Bausi, Rome, Salerno (« édition nationale des œuvres de Machiavel »), 2001. G. Sasso a conduit l'examen historique et la discussion du paradoxe des *Discours I IV : Machiavelli e i detrattori, antichi e nuovi, di Roma. Per l'interpretazione di Discorsi I IV* (1978), dans *Machiavelli e gli antichi e altri saggi*, Milan-Naples, Ricciardi, 1987, I, p. 401-536; une synthèse de l'analyse de Sasso, mise à jour en considération du débat le plus récent, est dans l'entrée consacrée par le même auteur aux *Discours* dans l'*Enciclopedia Machiavelliana*, Rome, Istituto Enciclopedia Italiana, 2014, vol. I, *ad vocem*.

La première position est défendue sur la base d'une équation typique de la pensée machiavélique : ceux qui pensent que la valeur militaire a protégé Rome d'une catastrophe politique causée par sa nature turbulente, ignorent qu'il n'y a de valeur militaire que là où il y a aussi des « bonnes institutions ». La même théorie avait déjà été énoncée dans le chapitre XII du *Prince*, consacré à la polémique sur les armées mercenaires : « Les principaux fondements qu'ont tous les États [...] sont les bonnes lois et les bonnes armes. [...] Il ne peut y avoir de bonnes lois là où il n'y a pas de bonnes armes, et là où il y a de bonnes armes, il faut qu'il y ait de bonnes lois » (*Prince* XII 3)². C'est pourquoi, selon Machiavel, si sa nature turbulente n'a pas empêché la République Romaine d'avoir de bonnes armes, il faut que la même nature turbulente soit la cause des bonnes institutions de cet État³. Du côté du lexique moral, en tout cas, la situation de Rome – « turbulente » et « pleine de confusion » – désigne une pathologie politique, par rapport à laquelle le bon gouvernement doit être capable de réagir.

La deuxième position – celle de ceux qui condamnent les troubles, accordent de l'importance aux rumeurs et non aux bons effets des troubles mêmes –, soutenue par Machiavel en défendant le caractère turbulent de Rome, doit être examinée aussi bien sous l'angle de la dynamique politique que sur la base des réactions populaires aux « troubles », à la lumière des premières formes d'une organisation de l'opinion publique. En effet, Machiavel introduit ses considérations en se proposant de passer « aux autres particularités de cette ville [de Rome] », et il reprend ici de façon succincte la thèse concernant le principat civil (*Prince* IX) : « il y a dans chaque État deux humeurs (*umori*) différentes, celle du peuple et celle des grands, et toutes les lois que l'on fait en faveur de la liberté naissent de leur désunion » (*Discours* I IV 5, p. 69-70). Cette position constitue la dialectique socio-politique fondamentale dans la pensée de Machiavel⁴.

2 N. Machiavel, *De principatibus – Le Prince*, trad. et comment. de J.-L. Fournel et J.-Cl. Zancarini, texte italien établi par G. Inglese, Paris, PUF, 2014, p. 163 ; pour le texte italien nous nous référons à N. Machiavelli, *Il Principe*, nouvelle éd. crit. et comment. mis à jour par G. Inglese, Turin, Einaudi, 2014.

3 Sur l'équation « bonnes lois – bonnes armes », voir R. Ruggiero, *Ordini e leggi*, in *Enciclopedia Machiavelliana*, vol. II, *ad vocem*. Pour la référence à la « fortune », qui aurait sauvé Rome de ses désordres, selon les *detrattori* ici critiqués par Machiavel, voir l'étude de Sasso citée à la n. 1 ; en effet Machiavel ajoute que là où il y a de bonnes armes et de bonnes institutions, « il est bien rare alors que la fortune ne soit pas favorable » ; voir aussi R. Ruggiero, *Machiavelli e la crisi dell'analogia*, Bologne, Il Mulino, 2015, p. 16-17.

4 Sur ce sujet, qui sort du propos de la présente recherche, voir G. Sasso, « Principato civile e tirannide », dans *Machiavelli e gli antichi*, II, 1988, p. 351-490 et 511-540.

Lorsqu'il évoque les réactions populaires à l'opposition des grands, Machiavel parle des « rumeurs » et des « cris » (*romori et grida*) causés par les troubles sociaux. Ici, il condamne ceux qui ont donné trop d'importance à ces rumeurs, sans s'apercevoir que les *tumulti* furent « la cause première » de la liberté de Rome. Il identifie donc la liberté de Rome, c'est-à-dire sa capacité de garder un régime *civil* qui conserve des éléments de participation démocratique, avec la puissance de l'État. Les troubles à Rome ne furent pas cause de faiblesse de la république, mais ils engendrèrent « des lois et des institutions à l'avantage de la liberté publique » (*Discours I IV 7*, p. 70). La raison pour laquelle la liberté du peuple est indissolublement liée à la puissance (impérialiste) de la République Romaine est ensuite éclaircie par l'auteur : « toutes les cités doivent avoir des usages grâce auxquels le peuple puisse donner libre cours à son ambition, surtout les cités qui, dans les affaires importantes, veulent se servir du peuple⁵. » C'est la célèbre théorie de Machiavel concernant les cités-États conçues pour rester « dans des limites étroites », comme Sparte dans l'antiquité et Venise à son époque, ou bien pour s'agrandir et « obtenir une grande domination ». La condition pour s'agrandir est d'avoir « un peuple nombreux et armé », même si « par la suite vous ne pouvez pas le gouverner à votre convenance » (*Discours I VI 21*, p. 80)⁶.

La *virtù* de Rome découle donc de sa nature turbulente : « [...] les bons exemples naissent de la bonne éducation, la bonne éducation des bonnes lois, les bonnes lois de ces tumultes que beaucoup condamnent inconsidérément. » Les *tumulti* furent donc la cause directe de la promulgation des bonnes lois : pourtant Machiavel ne manque pas de souligner les aspects les plus impressionnants de ces troubles. « Ces façons de procéder étaient extraordinaires et presque inhumaines – quand on voyait le peuple rassemblé huer le sénat, le sénat huer le peuple, les gens courir tumultueusement dans les rues, les boutiques fermer, la plèbe entière quitter Rome, toutes choses qui effrayent rien

5 Voir G. Pedullà, *Machiavelli in tumulto. Conquista, cittadinanza e conflitto nei Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, Rome, Bulzoni, 2011, p. 128-129 à propos de l'expression « *il popolo possa sfogare* », où le verbe *sfogare* est justement lié au lexique médical.

6 Sur le peuple « nombreux et armé », en relation avec le modèle politique de Venise, voir Sasso, *Machiavelli e i detrattori*, p. 499-530, et en général V. Masiello, *Classi e stato in Machiavelli*, Bari, Adriatica, 1971, chap. II. Sur la distinction entre *tumulti*, au début de la république romaine, et *contenzioni* sociales, qui provoquèrent la crise de la même république, voir G. Inglese, *Per Machiavelli. L'arte dello stato, la cognizione delle storie*, Rome, Carocci, 2006, p. 120 et 127-133.

qu'à les lire » (*Discours I IV 8*, p. 70). Machiavel nous dit que le lecteur de Tite-Live reste étonné par la violence de ces manifestations mais, dans sa reconstruction historique, il considère la vitalité du peuple comme un élément nécessaire à la stabilité sociale et à la puissance de l'État. Il manifeste sa confiance dans l'honnêteté naturelle du peuple, parce que, « comme dit Tullius [Cicéron], les peuples sont capables, bien qu'ils soient ignorants, d'entendre la vérité » (*Discours I IV 10*, p. 71)⁷. Ce furent précisément les nombreux tumultes de la République Romaine, en effet, qui donnèrent son origine à « la création des Tribuns », en tant que gardiens de la liberté. Le paradoxe de ce chapitre du premier livre des *Discours* se fonde, donc, sur une double représentation du peuple : d'un côté, le peuple qui crie contre le Sénat, qui court dans les rues, qui va jusqu'à abandonner la cité (toutes scènes horribles qui caractérisent le récit de Tite-Live) ; de l'autre, la *virtù* du peuple, sa capacité de pressentir la sincérité, et notamment la constatation que « les désirs des peuples libres sont rarement pernicioeux pour la liberté » (*Discours I IV 9*, p. 71).

Presque à la fin du premier livre des *Discours*, Machiavel attribue à la multitude la vertu politique par excellence, celle qui donne la capacité de bien gouverner ; en effet, le titre du chapitre LVIII est : « La multitude est plus sage et plus constante qu'un prince. » La force rhétorique de ce titre réside dans son immédiate opposition avec les premières lignes du chapitre, où est rapportée l'opinion, diamétralement opposée, de Tite-Live : « Il n'est rien de plus instable et de plus inconstant que la multitude : c'est ce qu'affirme notre Tite-Live, comme tous les autres historiens⁸. » Les historiens, les hommes de lettres, ceux qui observent le peuple et en rapportent les humeurs et les comportements, semblent tous être d'accord pour taxer le peuple d'instabilité et d'inconstance ; en revanche, Machiavel lui assigne la *sagesse*, c'est-à-dire la capacité de maîtriser les passions en vue d'un but supérieur.

Après l'histoire du décemvirat, de la sécession de la plèbe, l'histoire de Virginie et de son père, et la fin d'Appius, Machiavel consacre les derniers chapitres du premier livre à des jugements sur la capacité politique du peuple : « Le peuple désire souvent sa propre ruine, trompé

7 Cicéron, *De amicitia*, 95 : *Contio, quae ex imperitissimis constat, tamen indicare solet quid intersit inter popularem, id est assentatorem et levem civem, et inter constantem et severum et gravem.*

8 *Discours I LVIII 1-2*, p. 237-238. Voir P. Butti de Lima, « La virtù del popolo », R. Ruggiero (dir.), *Lessico ed etica nella tradizione italiana di primo Cinquecento*, Lecce, Pensa, 2016, p. 59-86.

par une fausse apparence de biens » (chap. LIII) ; à quel point l'autorité d'un « homme grave » est en mesure de « refréner une multitude soulevée » (chap. LIV) ; « La plèbe toute ensemble est vigoureuse, désunie elle est faible » (chap. LVII). Et à propos de la sagesse et constance du peuple (chap. LVIII), Machiavel admet la difficulté : « En défendant une chose qui est condamnée par tous les auteurs [...] je ne sais pas si je ne vais pas m'avancer dans une tâche si ardue [...] qu'il me faudra ou bien l'abandonner avec honte ou bien l'assumer avec blâme » (*Discours* I LVIII 6, p. 238).

Il est important de souligner ici que, dans ce chapitre éminemment démocratique (où l'auteur nous propose une apologie de la vertu politique du peuple), Machiavel met d'abord en évidence le rôle des lois : chaque individu particulier, et notamment chaque prince, « s'il n'était pas retenu par les lois, [...] ferait les mêmes erreurs que la multitude débridée » (I LVIII 8, p. 238-239). Dans ce cas l'opposition n'est pas entre le prince et le peuple, mais entre un prince soumis aux lois et une multitude débridée (*sciolta*). Et Machiavel poursuit : « Ce que notre historien [Tite-Live] dit de la nature de la multitude ne vaut pas pour celle qui est réglée par les lois, comme l'était la multitude Romaine, mais pour celle qui est débridée, comme la multitude de Syracuse » (I LVIII 14, p. 240). Que la sagesse du peuple, dont parle ici Machiavel, ait un caractère politique, reliée au bon gouvernement, nous est confirmé par les deux observations suivantes : d'un côté l'auteur prend soin de préciser que son discours se réfère aux « peuples (quand ils sont chefs) », par opposition aux « princes particuliers » (*i principi particolari*, les princes pris individuellement) ; de l'autre, il spécifie que la sagesse du peuple est justement sa *prudencia* : « un peuple qui commande et qui est bien ordonné sera stable, prudent, et reconnaissant tout autant qu'un prince, ou plus qu'un prince, même si celui-ci est estimé sage ; et d'autre part, un prince, affranchi des lois, sera plus ingrat, instable et imprudent qu'un peuple » (I LVIII 17-18, p. 241). Comme on le voit, la question centrale, l'enjeu de ce discours, est le rôle de la loi. Machiavel le répète : « quant à la prudence et à la stabilité, je dis qu'un peuple est plus prudent, plus stable et plus avisé qu'un prince » (I LVIII 22, p. 242) ; « les cités où les peuples sont chefs font [...] des conquêtes extraordinaires [...]. Cela ne vient que du fait que les gouvernements des peuples sont meilleurs que ceux des princes » (I LVIII 30-31, p. 243). C'est justement lorsque le prince individuel et le

peuple sont mis dans la même condition d'obéissance aux lois, que la vertu intrinsèque du peuple peut émerger de façon plus évidente : « Si l'on discute d'un prince tenu par les lois et d'un peuple enchaîné par elles, on trouvera plus de vertu chez le peuple [...] ; si l'on discute d'un peuple et d'un prince affranchis des lois, on trouvera moins d'erreurs chez le peuple » (I LVIII 35, p. 243). De la même façon, « les cruautés de la multitude sont dirigées contre ceux dont elle craint qu'ils ne s'emparent du bien commun » – il s'agit donc de cruautés « altruistes » – ; en revanche celles des princes sont dirigées « contre ceux dont ils craignent qu'ils ne s'emparent de son bien propre » (I LVIII 41, p. 244).

Le paradoxe machiavélien de *Discours I IV* fut discuté par François Guichardin dans ses *Considerazioni intorno ai Discorsi del Machiavelli* (*Considérations à propos des Discours de Machiavel*). À propos de ces *Considérations*, un chercheur et biographe de Guichardin, aussi bien que de Machiavel et de Savonarole, Roberto Ridolfi, a parlé d'une intolérance de Guichardin pour la mentalité manifestée par Machiavel dans les *Discours* ; un historien qui a publié aussi bien les *Discours* machiavéliens que les *Considérations* de Guichardin, Corrado Vivanti, a de son côté défini les observations de Guichardin comme une analyse ponctuelle visant à désamorcer les *Discours*⁹. Pendant le printemps 1530, alors que Guichardin avait été banni de Florence par le gouvernement populaire extrémiste des « *arrabbiati* » et que ses biens avaient été confisqués, il reprit sa méditation sur le *Discours* de Machiavel, non sans quelque acrimonie et quelque amertume. En effet, les *Considerazioni* posent un problème critique : quelles sont les raisons qui amenèrent Guichardin, qui avait déjà discuté les thèses machiavéliennes dans le *Dialogo del reggimento di Firenze* (*Dialogue sur la façon de régir Florence*), à un nouvel examen critique très pointilleux de ces théories qui étaient, mais seulement en apparence, à la base de l'éphémère « deuxième » république florentine¹⁰ ?

À mon avis, la présence d'une métaphore médicale très significative, dans la *Considération* consacrée au chapitre IV du premier livre des *Discours*, nous démontre non seulement que Guichardin avait parfaitement

9 Voir R. Ridolfi, *Vita di Francesco Guicciardini*, Milan, Rusconi, 1982, p. 325 ; C. Vivanti, « Introduzione », dans N. Machiavelli, *Discorsi sopra la prima Deca di Tito Livio*, seguiti dalle *Considerazioni intorno ai Discorsi del Machiavelli* di F. Guicciardini, Turin, Einaudi, 1983, p. XL.

10 Voir E. Cutinelli-Rendina, *Guicciardini*, Rome, Salerno, 2009, p. 163.

intégré la théorie machiavélienne concernant l'« utilité de la désunion » dans l'ensemble de la pensée politique du Secrétaire florentin, mais aussi qu'il voulait mettre ce paradoxe machiavélien en relation avec l'aptitude de l'histoire ancienne à fournir des exemples utiles pour la vie politique contemporaine et avec une évaluation plus complexe des phénomènes de révolution (« *innovare* ») et de réforme (« *reformare* »). Dans cette sorte de « contre-discours », Guichardin relie le scepticisme à l'égard d'une conception de l'histoire comme pédagogie politique avec sa thèse concernant la centralité de l'aristocratie dans un régime fonctionnel et efficace¹¹.

En discutant la prétendue « utilité » de la désunion entre la plèbe et le sénat dans l'ancienne république romaine, Guichardin observe que « ces divisions », bien que « dommageables », peut-être « dans une autre république moins vertueuse, auraient nui davantage ». Ensuite il introduit une métaphore médicale qui est bien attestée dans l'historiographie classique et que Machiavel même a utilisée dans le chapitre III du *Prince*. Il écrit que « louer les désunions est comme louer chez un malade sa maladie en raison de la bonté du remède qu'on lui a administré¹² ». Les révoltes, le mécontentement, l'émeute, les désordres sont considérés aussi par Machiavel en tant que symptômes d'une maladie sociale, et le bon gouvernant est celui qui est capable d'intervenir dès les premiers signes, parce qu'ensuite, lorsque la maladie est évidente, le traitement devient presque inutile. Dans le *Prince*, Machiavel avait recommandé au seigneur qui a conquis un nouveau territoire d'aller y habiter parce qu'« en y restant, on voit naître les désordres et [on] peu[t] vite y remédier ; n'y restant pas, on les apprend quand ils sont grands et qu'il n'y a plus de remèdes » ; et pour mieux éclaircir sa pensée il ajoutait : « les Romains firent dans ces cas-là ce que tous les princes sages doivent faire : ceux-ci ne doivent pas seulement prendre garde aux scandales présents, mais aussi aux futurs, et mettre toute leur industrie à y obvier » (*Prince* III 13 et 26, p. 87 et 91). On voit que les Romains sont ici indiqués en tant que modèle du bon gouvernement, précisément parce qu'ils furent capables, comme le bon médecin, d'administrer tout de suite le remède approprié pour la maladie du corps social :

11 E. Cutinelli-Rendina, *Guicciardini*, p. 166-167.

12 F. Guicciardini, *Considérations à propos des Discours de Machiavel sur la première Décade de Tite-Live*, traduit et présenté par L. De Los Santos, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 56-57.

En effet, si on les voit à l'avance et de loin, on y remédie facilement, mais, si tu attends qu'ils s'approchent de toi, le médicament n'arrive pas à temps, parce que la maladie est devenue incurable ; et il en va de celle-là comme de ce que disent les médecins du phtisique : au début, ce mal est facile à soigner et difficile à reconnaître ; mais, au fil du temps, si on ne l'a ni reconnu ni soigné à ses débuts, il devient facile à reconnaître et difficile à soigner. Il en va de même dans les choses de l'état : car, si on les reconnaît de loin – ce qui n'est donné qu'à un homme prudent –, les maux qui naissent en lui se guérissent vite ; mais quand, parce qu'on ne les a pas reconnus, on les laisse croître de sorte que chacun les reconnaît, il n'y a plus de remède. (*Prince* III 26-28, p. 91-93)

La réutilisation par Guichardin de la même métaphore médicale, attribuée toujours aux Romains et à leurs choix politiques et sociaux, démontre que l'auteur des *Considérations* voulait mettre en discussion non seulement l'idée paradoxale selon laquelle l'émeute fut à la base de la grandeur de la république Romaine (*Discours* I IV), mais aussi la capacité de Rome d'être un modèle efficace pour la vie politique moderne (*Prince* III), d'autant plus que dans le même chapitre du *Prince*, Machiavel opposait le bon gouvernement de Rome aux faux choix du roi de France, Louis XII, dans sa politique italienne entre 1500 et 1512. Les observations de Guichardin nous montrent la poursuite naturelle, peu de temps après la mort de Machiavel, d'un dialogue théorique « à distance » entretenu entre l'ancien chancelier de la république florentine et l'homme d'État qui était devenu un point de référence de la politique pontificale et italienne pendant les années 1520.

Le point de départ aussi bien pour Machiavel que pour Guichardin est le même : le désordre politique à Rome (et dans tous les États modernes) est provoqué par la coexistence de deux classes sociales, le peuple et les « grands ». Au début du chapitre IX du *Prince*, Machiavel avait écrit : « dans toute cité, on trouve ces deux humeurs différentes : et cela naît de ce que le peuple désire ne pas être commandé ni opprimé par les grands, et que les grands désirent commander et opprimer le peuple ; et de ces deux appétits différents naît dans les cités un de ces trois effets : ou le principat, ou la liberté ou la licence » (*Prince* IX 2, p. 145). En discutant la thèse machiavélienne proposée dans les *Discours* I IV, Guichardin accepte cette prémisse sociologique : « la cause de la désunion de Rome entre patriciens et plébéiens provient de la division des ordres de la cité [...]. Ce désordre exista dès l'origine de Rome car, à son commencement, il

y eut la distinction entre patriciens et plébéiens ; *mais sous les rois elle ne nuisait pas* [...] » (*Considérations* I IV, p. 56-57).

C'est ici que l'analyse de Machiavel et celle de Guichardin diffèrent profondément : selon Machiavel un peuple « nombreux et armé » est la cause des émeutes, mais il est tout aussi bien la cause de la grandeur (à savoir, de la politique impérialiste) de l'État. Selon Guichardin, en revanche, la coexistence même de deux classes sociales provoque des désordres, mais ces désordres ne sont pas nuisibles à condition qu'il y ait une vertu politique capable d'y remédier. Cette vertu politique, aussi bien pour Machiavel que pour Guichardin, est le gouvernement autocratique : mais pour Guichardin il s'agit d'une constatation (« sous les rois elle – la distinction entre patriciens et plébéiens – ne nuisait pas »), pour Machiavel c'est l'aboutissement de sa théorie concernant la principauté *civile*. Il faut rappeler que l'idée même de la principauté civile naît dans la pensée machiavélienne en tant que remède lorsque la crise de la république est si profonde et si incurable qu'elle exige une solution au dehors de l'ordre juridique et politique (« il est nécessaire d'en venir à des moyens extraordinaires (*extra ordinem*) c'est-à-dire à la violence et aux armes, de devenir avant tout prince de cette cité et de pouvoir en disposer à sa guise », *Discours* I XVIII 26, p. 129).

À propos du caractère extraordinaire des outils nécessaires soit pour garder l'État soit pour introduire un nouveau régime politique, Carlo Ginzburg vient d'indiquer l'influence possible que le début du quatrième livre de la *Politique* d'Aristote, aussi bien par le truchement de la traduction latine de Bruni que grâce au commentaire de Pierre d'Auvergne, aurait exercée sur la pensée machiavélienne. En fait, Leonardo Bruni, en traduisant Aristote 1289a 4-7, écrivit : *nam est non minus difficile corrigere rempublicam iam institutam quam ab initio instituere : quemadmodum et post discere quam ab initio didicisse*. Et Pierre d'Auvergne avait observé à propos de ce même passage : *Oportet enim qui vult corrigere aliquam policiam prius amovere inordinationes que sunt in illa policia et deinde inducere novum ordinem*¹³. Guichardin accepte donc que la cause des désordres sociaux réside dans la coexistence de patriciens et de plébéiens, mais il considère que

13 Voir C. Ginzburg, « Intricate Readings : Machiavelli, Aristotle, Thomas Aquinas », *Journal of the Warburg and Courtauld Institute*, 78, 2015, p. 157-172, ici p. 169-170. L'édition de référence pour la *Politique* d'Aristote, que Machiavel pourrait avoir consultée, est : Thomas Aquinas, *Commentaria... in octo Politicorum Aristotelis libros cum textu eiusdem. Interprete Leonardo Aretino*, Romae, Eucharius Silber alias Franck, 1492.

la monarchie archaïque de l'époque de la fondation de Rome était en soi une forme de gouvernement vertueuse. Comme on l'a déjà observé, la critique adressée ici à Machiavel implique une connaissance profonde de plusieurs aspects de la pensée politique du chancelier florentin. Selon Guichardin, la présence des rois empêchait le déroulement des émeutes parce que « comme l'autorité résidait dans les rois, le sénat ne pouvait de lui-même opprimer la plèbe » (*Considérations* I IV, p. 57 : Guichardin réutilise pour ses propres buts l'idée machiavélienne de l'oppression du peuple par les « grands »). Mais « quand les rois furent chassés [...] les patriciens devinrent maîtres de la cité et arbitres de toute chose : la plèbe n'avait personne auprès de qui se réfugier » (*Considérations* I IV, p. 57). Ici est encore en question le problème de *Prince* IX, la notion même de principauté *civile*, c'est-à-dire qui garde des éléments démocratiques¹⁴. Que Guichardin, en discutant *Discours* I IV, ait bien présent à l'esprit le texte de *Prince* IX nous est démontré par la critique envers la faible capacité de prévision politique des peuples, une observation commune aux deux auteurs, mais différemment utilisée. En fait, Machiavel observe que si le prince « a les grands pour ennemis, il ne doit pas seulement craindre d'être abandonné par eux, mais *etiam* qu'ils se dressent contre lui : en effet, comme ils voient mieux et ont plus de ruse [que le peuple], ils ont toujours du temps de reste pour se sauver et ils cherchent à avoir un rang auprès de celui dont ils espèrent qu'il vaincra » (*Prince* IX 8, p. 147). Plus les grands sont capables de prévoir en politique, moins ils sont fidèles à leur prince. En revanche, Guichardin utilise ce même argument de façon différente : en chassant les rois, le peuple de Rome (les plébéiens) ne s'aperçut pas qu'il se privait du seul refuge qu'il avait, de la seule protection de sa liberté :

On ne prit pas garde à ce désordre au moment où l'on chassa les rois, car les hommes pensaient plus au mal présent – qui était celui des rois – et parce que ceux qui ne sont pas très experts dans les affaires publiques ne peuvent les connaître si ce n'est par expérience (*Considérations* I IV, p. 57).

De cette faute du peuple de Rome, qui fut persuadé par les grands (les patriciens) de chasser les rois, parfois contre ses propres intérêts, découlent,

14 Voir Sasso, « Principato civile e tirannide », p. 352-355 ; Ruggiero, *Machiavelli e la crisi dell'analogia*, p. 49-52 ; R. Descendre, « Of Extravagant Writing : The Prince, Chapter IX », dir. F. Del Lucchese, F. Frosini, V. Morfino, *The Radical Machiavelli. Politic, Philosophy and Language*, Leiden, Brill, 2015, p. 56-72, en particulier p. 63.

selon Guichardin, des conséquences politiques : « c'est pourquoi rarement, ou peut-être jamais, il n'est arrivé qu'une république ait eu en son commencement une ordonnance parfaite » (*Considérations* I IV, p. 57-58). Ce disant, Guichardin contredit aussi bien la thèse machiavélienne selon laquelle Rome eut une ordonnance parfaite, par la suite lentement corrompue, que l'autre conception de Machiavel qui considère l'histoire de Rome comme un modèle efficace pour l'élaboration d'une politique adaptée à sa propre époque. Les séditions sont donc le symptôme le plus évident d'une crise sociale et politique et Guichardin conclut : « je ne crois pas qu'ils [les ordres qui concernent la forme du gouvernement de la république romaine] furent tels que celui qui aurait à ordonner une république devrait les prendre en exemple. » Bref, ce fut la discipline militaire qui assura la réussite de la république Romaine, une vertu qui « permet de supporter tous les autres défauts du gouvernement » (*Considérations* I IV, p. 58).

Il est important de souligner que Guichardin remarque l'« erreur » commise par le peuple Romain en chassant les rois : l'auteur des *Considérations* démontre ainsi l'inexpérience et le manque de prudence politique des plébéiens. C'est la base de la critique la plus ouvertement antipopulaire dans les *Considérations*, la critique envers la thèse machiavélienne des *Discours* I LVIII concernant la vertu du peuple. Dans les *Considérations* I LVIII, Guichardin écrit en effet :

Les hommes s'ébranlent légèrement à chaque vain soupçon, à chaque vaine rumeur ; ils ne discernent pas, ne distinguent pas et, avec la même légèreté, reviennent aux décisions qu'ils avaient d'abord condamnées, se mettent à haïr ce qu'ils aimaient, à aimer ce qu'ils haïssaient ; aussi n'est-ce pas sans raison que l'on compare la multitude aux vagues de la mer qui, selon les vents qui soufflent, vont tantôt par ici tantôt par là sans aucune règle, sans aucune fermeté. En somme, on ne peut nier qu'un peuple ne soit en lui-même une arche d'ignorance et de confusion ; c'est pourquoi les gouvernements populaires ont été en tous lieux peu durables et, outre d'innombrables soulèvements et désordres dont ils ont été emplis tant qu'ils ont duré, ils ont enfanté soit la tyrannie soit la ruine ultime de leur cité (*Considérations* I LVIII, p. 112-113).

L'auteur non seulement nous offre une description horrible des désordres provoqués par les gouvernements populaires, mais il relie la théorie politique traditionnelle, favorable au régime monarchique, à sa condition personnelle :

[Il faut] prendre surtout garde à ce qu'il ne naisse pas de divisions dans la cité, car elles naissent chaque fois que le gouvernement n'est pas bien ordonné parce que, lors des divisions, ceux du parti le moins puissant se précipitent du côté du tyran, même s'ils ont été ses ennemis. Telles furent les raisons qui firent rentrer les Médicis à Florence en '12, non pas grâce à leurs anciens amis mais grâce à de nombreux hommes qui avaient été leurs ennemis ; ces raisons, ainsi que la persécution âpre et sans distinction après '26 [recte : 1527] de ceux qui avaient été leurs amis, ont fait désirer leur retour à beaucoup qui, autrement, l'auraient abhorré non moins que les autres (*Considérations* I XVI, p. 84-85)¹⁵.

Nelle divisione quella parte che può manco, si gettano al tiranno. On voit que la division sociale, la présence de différents groupes socio-politiques, de « partisans », de factions (*sette*), sont détectées comme cause première du désordre et de la crise de l'État.

Après l'analyse de la critique adressée par Guichardin à l'argumentation paradoxale machiavélienne sur la désunion sociale comme outil d'une politique étatique de puissance, il faut revenir au sujet de la coexistence de deux classes sociales, en tant qu'elle est cause du désordre social. Après le *Prince* et les *Discours*, Machiavel, dans sa dernière œuvre, était retourné à cette thèse, précisément au début du troisième livre des *Histoires florentines* :

Les graves et naturelles inimitiés opposant le peuple et les nobles, dues au fait que les uns veulent commander et les autres refusent d'obéir, sont la cause de tous les maux qui naissent dans les cités. Car tous les troubles qui agitent les États se nourrissent de cette diversité d'humeurs [*umori*] (*Histoires florentines* III 1)¹⁶.

Cet incipit a été l'objet d'une analyse très pénétrante de Gennaro Sasso, qui a observé la profonde hétérogénéité de la théorie de la désunion, telle qu'elle est présentée dans les premiers chapitres des *Discours*, et l'application historiographique que Machiavel expérimente dans les *Histoires florentines*. On a en effet souligné qu'il y a un cercle théorique et une complémentarité, bien que non parfaite, entre la pratique politique du chancelier Machiavel, sa pensée politique, et la tentative d'appliquer

15 Voir Cutinelli-Rendina, *Guicciardini*, p. 167-168.

16 Machiavel, *Histoire de Florence*, in *Œuvres*, édition et traduction par Ch. Bec, Paris, R. Laffont, 1996 (« Classiques Garnier », 1987), p. 751 ; pour le texte italien nous nous référons à N. Machiavelli, *Istorie florentine*, in *Opere storiche*, édition nationale par A. Montevocchi et C. Varotti, introduction de G. M. Anselmi, Rome, Salerno, 2011.

le modèle du développement social de la république Romaine à l'histoire de Florence, ou mieux d'appliquer la théorie de Rome en tant que république turbulente, tirée de Tite-Live, aux émeutes florentines¹⁷. Et dans cette tentative d'application, il faut observer la distance de la théorie des *Discours* par rapport à la nouvelle formulation que Machiavel nous propose au début du troisième livre des *Histoires florentines*.

Dans ce chapitre, Machiavel considère l'histoire de Florence, et notamment l'histoire contemporaine ou presque, à travers une double perspective. Selon un premier point de vue, l'auteur souligne une différence radicale entre la désunion de Rome et celle de Florence, parce qu'à Rome la relation dialectique entre les deux groupes sociaux (patriciens et plébéiens) s'est établie sans haine, sans esprit partisan, *senza sètte*; en revanche, le conflit social à Florence était sanglant, se transformait en un véritable combat à cause des *sètte* et des partisans : « ceux qui espèrent qu'une république peut être unie se trompent grandement. Il est vrai que certaines divisions sont nuisibles et que d'autres sont utiles à une république. Celles qui sont nuisibles sont celles qui engendrent des partis et des partisans » (*Histoires florentines* VII 1)¹⁸. Justement, à propos du thème des factions, dans le manuscrit des *Cose florentine* – la petite œuvre historiographique de Guichardin découverte par Roberto Ridolfi – figure une annotation marginale où l'auteur manifeste son désaccord avec les *Histoires florentines* de Machiavel. En fait, lorsqu'il évoque les discordes entre Albizzi et Ricci – c'est-à-dire dans le passage correspondant au début du troisième livre des *Histoires machiavéliennes*, consacré au tumulte des Ciompi – Guichardin a écrit : « *Questo passo è contro al Machiavello; però vedilo diligenter*¹⁹. » Pendant les trois années d'inactivité forcée 1527-1530, il a commencé à éclaircir sa propre pensée politique en débattant « de loin » avec son ami Machiavel récemment décédé : c'est ainsi qu'il a conçu les deux œuvres restées inachevées, les *Considerazioni intorno ai Discorsi del*

17 G. Sasso, *Niccolò Machiavelli*, t. II : *La storiografia*, Bologne, Il Mulino, 1993, p. 169-218.

18 Voir J.-L. Fournel et J.-Cl. Zancarini, *Parte*, en *Enciclopedia Machiavelliana*, vol. II, p. 282-284; J.-Cl. Zancarini, « Le "civili discordie" e la lingua della guerra nelle Istorie fiorentine », dans *Lessico ed etica nella tradizione italiana di primo Cinquecento*, p. 215-233.

19 « Ce passage est contre Machiavel : donc, examine-le avec diligence ». Voir J.-L. Fournel et J.-Cl. Zancarini, *La grammaire de la République. Langages de la politique chez Francesco Guicciardini (1483-1540)*, Genève, Droz, 2009, p. 159-161 et n. 6. À propos de la « critique des sources historiographiques », de laquelle Guichardin nous offre, dans le *Cose*, un exemple déjà mûr, voir Cutinelli-Rendina, *Guicciardini*, p. 158-159.

Machiavelli et les *Cose fiorentine*, ces dernières contestant plus particulièrement les *Histoires* machiavéliennes. C'est justement ce moment de réflexion théorique (et notamment politique) qui a conduit Guichardin à manifester son insatisfaction par rapport à l'historiographie traditionnelle, et en fait il a ainsi été amené à concevoir le projet d'une nouvelle historiographie, non plus une histoire municipale remontant aux origines mythiques, mais une histoire nationale, et même une histoire d'une contemporanéité brûlante²⁰.

Que le début du troisième livre des *Histoires* de Machiavel et celui des *Cose* de Guichardin analysent tous deux les discordes et les séditions civiles florentines ne doit pas dissimuler la différence des interprétations proposées par les deux auteurs. À partir du *proemio* des *Histoires*, Machiavel souligne l'importance de choisir comme thème du récit historique « *le cagioni degli odi e delle divisioni delle città* », parce que « s'il est une leçon utile pour les citoyens qui gouvernent les républiques c'est celle qui montre les raisons des haines et des divisions de la cité afin que, rendus sages par les dangers d'autrui, ils puissent rester unis²¹ ». C'est pourquoi, lorsque Machiavel présente les émeutes de l'été 1378, le tumulte des Ciompi, il attribue l'origine de la discorde civile à la présence d'un nouvel acteur historique (*l'infima plebe*), une multitude soumise qui manifeste sa haine et son courroux contre les riches citoyens et les chefs *delle Arti* (des guildes, corporations professionnelles). En revanche, selon Guichardin, ces « gens du peuple de moindre qualité » manquent de motivations politiques propres : ils sont manipulés par des « puissants » et des « grands » ; mais, après les tumultes, les vols, l'agitation insensée, viennent la crainte du châtement et l'« avidité malhonnête », qui suscitent les désirs les plus troubles de la plèbe. L'analyse politique de Guichardin – qui reprend les éléments de l'historiographie traditionnelle (à partir des *ricordanze* de son ancêtre Luigi, gonfalonier en juin-juillet 1378) – vise à expliquer les événements en les présentant comme une opération politique planifiée par les *maggiori, potenti, grandi*. En revanche la nouvelle interprétation proposée par Machiavel nous offre une esquisse d'explication sociale, où la plèbe apparaît comme porteuse de revendications et d'une « parole politique », manifestant une sorte

20 Voir Cutinelli-Rendina, *Guicciardini*, p. 160-161.

21 Voir F. Bruni, *La città divisa. Le parti e il bene comune da Dante a Guicciardini*, Bologne, Il Mulino, 2003 ; et Fournel et Zancarini, *La grammaire de la République*, p. 164, n. 12.

d'autonomie originelle en tant que sujet d'une dialectique des classes à l'intérieur de la république²².

La deuxième perspective nous montre que Machiavel considère la différence entre Rome et Florence en tenant compte de la réforme possible de l'ordre politique : la désunion à Rome produisit « plus de vaillance encore [...]. Grandissant en vaillance, la cité grandissait en puissance », mais par conséquent, lorsque « cette vaillance s'était transformée en superbe, Rome en vint à ne pas pouvoir se maintenir sans un prince » (*Histoires florentines* III I, p. 752). En revanche à Florence, la désunion, bien que (voire parce que) plus grave et nuisible, produisit une extrême faiblesse, « de sorte que Florence devint toujours plus humble et plus lâche [...] et est parvenue à un point où elle pourrait aisément être réformée de quelque manière que ce soit par un sage législateur » (*ibid.*). Dans ce cas aussi la conclusion de Machiavel est paradoxale : en fait à Rome, où la désunion est moins grave et d'une certaine façon « utile », la réforme institutionnelle se révèle impossible sans recourir à un prince (c'est-à-dire à un pouvoir extraordinaire) ; en revanche à Florence, où le conflit social est plus grave, nuisible, et a causé « la mort de nombreux citoyens », la réforme est possible et peut être achevée « par un sage législateur », à savoir un prince *civil*, ou plutôt une famille de princes civils qui prennent en compte par exemple les propos d'ordonnances tenus par Machiavel lui-même au début des années 1520 au cardinal Jules de Médicis²³.

Il est important de souligner le lexique que, toujours dans ce complexe début du troisième livre des *Histoires florentines*, Machiavel utilise pour décrire l'émeute, le *tumulto*, aussi bien lorsqu'il est utile que quand il est jugé préjudiciable pour l'État. « Les troubles qui agitent les États se nourrissent de cette diversité d'humeurs, [...] les inimitiés qui opposèrent à Rome le peuple et les nobles finissaient par des disputes, celles de Florence par des combats, [...] s'achevaient [...] par l'exil et la mort de nombreux citoyens [...] une grande inégalité » (*Histoires florentines* III I, p. 751). Il

22 Fournel et Zancarini, *La grammaire de la République*, p. 169-173. Voir L. Baggioni et É. Leclerc, « Après les Ciompi : regards florentins sur le tumulte et construction politique de l'après-crise », *Asterion*, 15, 2016, p. 1-16 ; A. De Benedictis, « Les tumultes chez Machiavel et la langue de la jurisprudence », *Asterion*, 15, 2016, p. 1-19.

23 N. Machiavelli, « *Discursus Florentinarum rerum* » et autres textes politiques, trad., intr. et notes par J.-Cl. Zancarini (texte italien établi par J.-J. Marchand), Neuville-sur-Saône, Chemins de tr@verse, 2015.

semble évident que pour Machiavel le nœud du problème consiste dans la possibilité de maîtriser, dans le cadre institutionnel républicain, le conflit social. Et cette possibilité a été garantie à Rome parce que le désir du peuple de Rome, son but, était « plus raisonnable » (« jouir des plus hautes charges avec les nobles »); en revanche le désir du peuple de Florence était « injurieux et injuste » (« gouverner seul, sans la participation des nobles ») et par conséquent « la noblesse se préparait à se défendre de toutes ses forces ».

Aussi bien dans le chapitre IV du premier livre des *Discours*, que dans la préface au troisième livre des *Histoires florentines*, Machiavel souligne la disponibilité du peuple de Rome à chercher (et parfois à trouver) une solution pacifique à la désunion avec les nobles : « on ne peut donc qualifier ces troubles de nocifs, ni parler d'une république divisée, alors que durant si longtemps elle n'exila pas plus de huit ou dix citoyens, du fait de ses discordes » (*Discours* I IV 6, p. 70). Le caractère non sanglant, la « conflictualité pacifique » (s'il est permis de risquer cet oxymore), la volonté d'arriver à un compromis, à un accord qui puisse avoir la forme d'une loi (*Histoires florentines* III 1) relie la théorie de Machiavel aux *Antiquitates* de Denys d'Halicarnasse, dont les livres VI et VII sont consacrés à la dialectique sociale et à une véritable thèse sur la *stasis*, à savoir sur la révolution et sur les outils pour sortir de l'instabilité politique²⁴.

Déjà dans la conclusion (surprenante) du deuxième chapitre du *Prince*, Machiavel énonce une théorie des révolutions : « dans l'antiquité et la continuité de [la] seigneurie, s'éteignent la mémoire et les raisons des innovations [révolutions] : toujours, en effet, une mutation laisse une pierre d'attente pour l'édification de la suivante » (*Prince* II 6, p. 81). C'est-à-dire que juste après une révolution il y en aura tout de suite une deuxième (bien sûr, contraire à la précédente), dans une interminable et sanglante suite de régimes et de gouvernements. Ici, sur le plan de la théorie politique, nous pouvons signaler une première conclusion provisoire de notre discours : Machiavel lui-même avait bien compris les difficultés pratiques qu'impliquait la dialectique entre les « grands » et le « peuple », aussi bien que l'instabilité d'un régime populaire ou d'une principauté *civile*. En fait, dans le chapitre VI du *Prince*, l'auteur reconnaît qu'« il n'est pas de chose plus difficile à traiter, ni dont la

24 Voir Pedullà, *Machiavelli in tumulto*, p. 441-442 et 455-456.

réussite soit plus incertaine, ni plus périlleuse à manier, que d'être à l'origine de l'introduction de nouveaux ordres » (*Prince* VI 17, p. 115). C'est en cela que consiste le problème, dans la réforme du régime politique. En soulignant la vertu du peuple, à la fin du chapitre IX du *Prince*, Machiavel conteste le proverbe populaire selon lequel « qui fonde sur le peuple fonde sur la boue » ; et il explique que « ceci est vrai quand un citoyen privé y pose ses fondements [...], comme à Rome les Gracques et à Florence messire Giorgio Scali. Mais si c'est un prince qui se fonde sur lui [c'est-à-dire sur le peuple] [...], il ne se sera jamais trompé par celui-ci et il verra bien qu'il a jeté de bons fondements » (*Prince* IX 20-22, p. 149). Ici l'auteur nous propose encore une fois la dialectique entre les « prophètes armés et désarmés » : le vrai prince, en tant que prophète armé, a tous les avantages en se fondant sur le peuple, en revanche le particulier qui bâtit sur le peuple, bâtit sur la fange. La métaphore est très impressionnante, d'autant plus que le proverbe sur le peuple-boue est attribué, selon la tradition, justement à Giorgio Scali, qui obtint le pouvoir après l'émeute des Ciompi et à la fin fut décapité le 17 janvier 1382, en se plaignant d'avoir appuyé et honoré « une multitude perfide et ingrate » (*Histoires florentines* III xx, p. 779).

Enfin, lorsque Machiavel en vient au seul exemple contemporain d'un « royaume bien ordonné et gouverné », le royaume de France (*Prince* XIX 20, p. 215), il ne décrit ni un principat civil ni un régime « populaire », mais plutôt un État dans lequel la monarchie est garante de l'équilibre entre les différentes classes sociales. Il s'agit de la crise, de l'aporie que Machiavel avait mise en évidence dans le chapitre 37 du premier livre des *Discours*, lorsque l'analyse de la réforme agraire des Gracques et des tumultes qui s'ensuivirent l'amène à constater que l'incontrôlable dialectique entre les classes sociales et l'augmentation des inégalités déterminent l'évolution des républiques libres vers la solution autoritaire de l'autocratie²⁵.

Une deuxième conséquence de cet examen concerne le niveau linguistique et la création d'un nouveau lexique de la politique. Les émeutes populaires, aussi bien chez Machiavel que chez Guichardin, sont décrites à

25 Voir G. Sasso, *Niccolò Machiavelli*, t. I : *Il pensiero politico*, Bologne, Il Mulino, 1980 (1993²), p. 529-535 : « lasciate alla libera espressione della loro essenza, attraverso l'inasprirsi del dramma intrinseco all'incremento dell'inequalità', le libere repubbliche trapassano, inesorabilmente, nella soluzione autoritaria dell'impero ».

l'aide d'un lexique très connoté : il est question de *rumeurs et cris*, de *choses qui effrayent rien qu'à les lire*, des *cruautés de la multitude*, de l'*ambition du peuple*, de la *licence*, des *désordres*, de l'*avidité malhonnête*, et en fin des *partis* et des *partisans*. Machiavel et Guichardin ont donné pour la première fois à ce lexique une valeur politique : en effet, dans les *Histoires florentines*, lorsque l'auteur décrit les « *guerre di dentro* », à savoir les conflits à l'intérieur de la cité entre deux factions différentes, on ne trouve pas le lexique technique de la stratégie militaire (un vocabulaire bien maîtrisé par Machiavel²⁶), mais plutôt un lexique qui a pour but de connoter moralement la rage du peuple envers les « *grands*²⁷ ». Ce lexique de Machiavel et de Guichardin sera ensuite employé par les théoriciens de la raison d'État pour traduire dans la langue les typologies de la désobéissance civile et le crime de lèse-majesté. En l'absence de principes juridiques pour qualifier le crime politique, à partir de la deuxième moitié du XVI^e siècle il fut nécessaire de faire appel à la rhétorique politique afin de présenter une nouvelle typologie de *cas* (bien sûr, héritière du *cas royal* du Moyen Âge, mais « réinventée » selon les exigences de la nouvelle *Fundamentaldisziplinierung* des monarchies absolutistes européennes). Le secrétaire d'État devenait ainsi, même au niveau de la propagande, le porte-parole du pouvoir²⁸.

Dans ce nouvel horizon politique, la perspective même d'un gouvernement civil, où il fût possible de garder au moins des éléments démocratiques, disparaissait en même temps que disparaissaient les espoirs de construire un espace politique italien.

Raffaele RUGGIERO
Aix-Marseille Université
Centre Aixois d'Études Romanes,
Aix-en-Provence

26 Voir J.-L. Fournel et J.-Cl. Zancarini, *La langue du conflit dans la Florence des guerres d'Italie*, dans *Les mots de la guerre dans l'Europe de la Renaissance*, éd. M. M. Fontaine et J.-L. Fournel, Genève, Droz, 2015, p. 259-284.

27 Voir Zancarini, « Le "civili discordie" », p. 220-223.

28 Voir sur ces sujets : M. Sbriccoli, *Crimen laesæ maiestatis. Il problema del reato politico alle soglie della scienza penalistica moderna*, Milano, Giuffrè, 1974, p. 11-41 ; A. Guidi, *Un segretario militante. Politica, diplomazia e armi nel Cancelliere Machiavelli*, Bologna, Il Mulino, 2009, p. 37-48 et 139-147 ; et Ruggiero, *Machiavelli e la crisi dell'analogia*, p. 150-161.